

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la paroisse de Parisville, tenue le **7 août 2018** à 19h30 à la salle du conseil (salle municipale) sous la présidence du maire, monsieur Maurice Grimard et assiste également à la séance, la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Dominique Lapointe ainsi que la secrétaire-trésorière adjointe, madame Karine Paquet. Sont présents, mesdames et messieurs les conseillers :

René Guimond	# 1
Dany Boucher	# 2
Jean-François Bienvenue	# 3
Marie-Blanche L'Hérault	# 4
Sylvain Paris	# 5
Carole Plamondon	# 6

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET MOMENT DE SILENCE

Suite au moment de silence, monsieur Grimard ouvre la séance après avoir constaté le quorum.

**RÉS. 122-08-18**

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en gardant le point « varia » ouvert.

Adoptée.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions
4. Demande d'autorisation CPTAQ – Ferme Roumer Inc.
5. Adoption des procès-verbaux
  - 5.1. Séance du 3 juillet 2018
  - 5.2. Séance extraordinaire du 9 juillet 2018
6. Frais de kilométrage - Ajustement
7. Ressources humaines -Restructuration
8. Formation
  - 8.1. Signaleur routier
  - 8.2. Colloque de zone – ADMQ
9. Demande d'un nouveau branchement à l'aqueduc – Terrain vacant rue St-Jacques
10. Fauchage en bordure de route – Extra au contrat
11. Modification au panneau de contrôle de la station – Automatisation JRT
12. Transfert du rôle d'évaluation 2019-2020-2021 – Mandat à CIM
13. Plancher de la salle municipale – réclamation
14. Finances
  - 14.1. Revenus
  - 14.2. Dépenses
  - 14.3. Salaires
15. Rapport des élus
16. Correspondance
17. Varia
18. Période de questions
19. Levée ou ajournement de l'assemblée

03. PÉRIODE DE QUESTIONS

Nil.

**RÉS. 123-08-18**

04. DEMANDE D'AUTORISATION CPTAQ – FERME ROUMER INC.

CONSIDÉRANT la demande d'aliénation soumise à la CPTAQ reçue de Ferme Roumer Inc., représenté par Louis Demers Rousseau, afin que l'entreprise familiale puisse acquérir une partie des lots 396, 397, 398 et 399 représentant une superficie de 3.5 ha pour pouvoir faciliter l'exploitation agricole biologique;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est en concordance avec le schéma d'aménagement en vigueur à la MRC de Bécancour et que le projet ne contrevient à aucune réglementation municipale;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Sylvain Paris ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'attester la conformité du projet avec la réglementation municipale en vigueur et de faire parvenir cette résolution du conseil à la CPTAQ afin de compléter le dossier.

Adoptée.

05. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**RÉS. 124-08-18**

05.1 SÉANCE DU 3 JUILLET 2018

IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame Carole Plamondon ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que le procès-verbal du 3 juillet 2018 soit adopté avec le tableau des dépenses et revenus mis à jour.

Adoptée.

**RÉS. 125-08-18**

05.2 SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 JUILLET 2018

IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que le procès-verbal du 9 juillet 2018 soit adopté avec le tableau des dépenses et revenus mis à jour.

Adoptée.

**RÉS. 126-08-18**

06. FRAIS DE KILOMÉTRAGE - AJUSTEMENT

CONSIDÉRANT la résolution 045-14 qui établissait le taux au km à 0,40\$/km pour les frais de déplacement;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'ajuster celui-ci;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'ajuster le taux à 0.43\$/km pour les frais de déplacement de tous les élus et employés municipaux.

Adoptée.

07. RESSOURCES HUMAINES - RESTRUCTURATION

Reportée.

08. FORMATION

**RÉS. 127-08-18**

08.1 SIGNALEUR ROUTIER

CONSIDÉRANT QU'une formation comme signaleur routier est offerte par l'APSAM (Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail) aux employés municipaux à Nicolet, le 10 septembre prochain en après-midi, au coût de 85.88\$ par employé;

CONSIDÉRANT QUE cette formation répond aux exigences de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et est reconnue par l'ASP Construction depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, le 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT le fait que les employés municipaux ne sont pas dans l'obligation d'obtenir l'attestation de réussite (carte) exigée par le ministère des Transports du Québec (MTMDET) pour œuvrer sur les chantiers routiers des municipalités, les membres de l'APSAM peuvent maintenant bénéficier de la formation sans être dans l'obligation de faire l'examen de certification;

CONSIDÉRANT QUE les règles de sécurité ont aussi été resserrées et que le signaleur doit porter et utiliser :

- Une veste ainsi qu'un pantalon jaune-vert fluorescents avec des bandes réfléchissantes;
- Un casque de sécurité de couleur jaune-vert;
- Un panneau de signalisation « panneau du signaleur » pour ralentir ou arrêter la circulation. Ce panneau, de forme octogonale, porte au recto l'inscription « Lentement » au recto et, au verso, la mention « Arrêt » ou « Stop »;
- Un fanion pour ralentir ou arrêter la circulation.

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'autoriser deux employés de la municipalité, soit l'inspecteur municipal et l'aide voirie à assister à la formation « Signaleur routier » offerte par l'APSAM au coût de 85.88\$ par inscription, le 10 septembre prochain et d'en autoriser les dépenses s'y rattachant. Il est également autorisé de faire l'achat de deux panneaux de signalisation réglementaire ainsi que des pantalons conformes aux exigences afin de compléter l'inventaire de la municipalité.

Adoptée.

**RÉS. 128-08-18**

08.2 COLLOQUE DE ZONE – ADMQ

CONSIDÉRANT QUE le colloque de zone de la zone 07 – Centre-du-Québec de l'ADMQ se tiendra cette année dans la MRC d'Arthabaska, au Parc Marie-Victorin de Kingsey Falls, le 4 octobre prochain et que les frais d'inscription pour la journée sont de 125\$ incluant le repas;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale adjointe y assiste gratuitement quant à elle, car elle siège sur l'exécutif de la zone 07 – Centre-du-Québec comme représentante de la MRC de Bécancour;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'autoriser la directrice générale ainsi que la directrice générale adjointe à assister au colloque de zone de l'ADMQ, et en autoriser les dépenses relatives.

Adoptée.

**RÉS. 129-08-18**

9. DEMANDE D'UN NOUVEAU BRANCHEMENT AUX SERVICES MUNICIPAUX – TERRAIN VACANT RUE ST-JACQUES

CONSIDÉRANT QUE les nouveaux propriétaires du lot P456-2 et 453-3, situé sur la rue St-Jacques désirent implanter une nouvelle construction dès la fin du mois d'août 2018 afin de s'établir à Parisville et qu'une demande de permis de construction a dument été déposée au bureau de l'inspecteur en bâtiment;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du règlement 330-2014, la municipalité peut effectuer des travaux pour de nouveaux branchements conditionnellement à l'émission d'un permis de construction et le demandeur s'engage ainsi à défrayer les 1000\$ exigés pour le branchement aux services municipaux;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par la conseillère madame Marie-Banche L'Hérault ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de procéder au nouveau branchement à l'aqueduc et l'égout selon les conditions du règlement 330-2014 et de faire parvenir une facture aux propriétaires au montant de 1 000\$ suite aux travaux.

Adoptée.

**RÉS. 130-08-18**

10. FAUCHAGE EN BORD DE ROUTE – EXTRA AU CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE le contrat de fauchage de bord de route a été donné aux Entreprises R.M. Pépin Inc. pour une période de trois ans, soit 2017, 2018 et 2019 selon les conditions habituelles mentionnées au devis;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'ajouter certains extras au devis pour améliorer l'aspect de divers terrains municipaux et bord de route sur le territoire de la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Dany Boucher ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de faire faire par les Entreprises R.M. Pépin le fauchage du terrain municipal réservé au futur développement derrière la Coop Groupe Symac (incluant les fossés) pour un montant de 492 \$ ainsi que le creux du fossé Sud et Nord de la route 226 Est appartenant au MTMDDET au tarif horaire de 90\$/heure.

Adoptée.

**RÉS. 131-08-18**

11. MODIFICATION AU PANNEAU DE CONTRÔLE DE LA STATION - AUTOMATISATION JRT

IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Sylvain Paris ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents de demander à Automatisation JRT inc. de faire l'ajout d'un bouton au panneau de télémétrie pour la fonctionnalité de la génératrice au montant de 300\$ pour la programmation de ce bouton. Il sera plus facile pour notre opérateur de commander celle-ci à distance si nécessaire.

Adoptée.

**RÉS. 132-08-18**

12. TRANSFERT DU RÔLE D'ÉVALUATION 2019-2020-2021 – MANDAT À CIM

CONSIDÉRANT QU'en septembre sera déposé le prochain rôle triennal pour les années 2019-2020-2021 ;

CONSIDÉRANT QUE le transfert électronique du contenu doit être intégré par des techniciens afin de limiter les risques d'erreur ;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation d'informatique Municipale CIM, nous propose d'intégrer le contenu pour un montant de 415\$ + taxes;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents d'accepter l'offre de services de CIM pour l'intégration du nouveau rôle triennal 2019-2020-2021 au montant de 415\$ plus taxes.

Adoptée.

13. PLANCHER DE LA SALLE MUNICIPALE - RÉCLAMATION

La directrice générale fait un suivi aux membres du conseil concernant la réclamation à La maison du prélat pour la garantie du plancher de la salle municipale.

14 FINANCES

14.1. REVENUS

Revenus de JUILLET 2018			
2018/07/05	FERME PARISBEL S.E.N.C.	COMMANDITE FÊTE AUTOMNALE	100.00
2018/07/05	LES ENTREPRISES JACQUES BEAUDET INC.	PERMIS DE DÉMOLITION	15.00
2018/07/11	BOISVERT JEAN-CLAUDE	PERMIS D'INSTALLATION SEPTIQUE	15.00
2018/07/11	FERME CHAMARET SNC	PERMIS DE CONSTRUCTION	15.00
2018/07/24	GRIMARD JOSÉE	PERMIS DE PISCINE	15.00
2018/07/26	FADOQ DE PARISVILLE	LOCATION SALLE MUNICIPALE	43.00
2018/07/26	DÉPUTÉ DONALD MARTEL	COMMANDITE FÊTE AUTOMNALE	350.00
2018/07/26	LAQUERRE ROLAND	REDEVANCE CARRIÈRE ET SABLÈRE	9 509.97
Total :			10 062.97\$

**RÉS. 133-08-18**  
**14.2. DÉPENSES**

Dépenses JUILLET 2018			
2018/07/01	ARRAKIS CONSULTANTS INC.	PRÉSENTATION DU SUIVI 2017	1 759.40
2018/07/01	CENTRE BUREAUTIQUE MAURICIE INC.	PHOTOCOPIES JUIN	203.11
2018/07/01	CLÔTURES NORD-SUD	PIÈCES RÉPARATION CLÔTURES	866.13
2018/07/01	DICOM EXPRESS	RETOUR CONFORMITÉ TESTS D'EAU	66.88
2018/07/01	RAYNALD LÉPINE CONSTRUCTION	LOCATION JACK DRILL/PERCEUSE	45.99
2018/07/01	RÉSAU BIBLIO CQLM	AFFICHE-ÉTIQUETTES-PAPIER BIBLIO	21.56
2018/07/03	MORISSETTE BÉLANGER, MARIE-LYN	CARTES-DOSSIERS-BLOCS - CAMP DE JOUR	15.27
2018/07/05	BANQUET BAILLARGEON	SORTIE CABANE SUCRE CAMP DE JOUR	350.00
2018/07/05	CAN-EXPLORE INC.	NETTOYAGE/INSPECTION CONDUITES	82 699.66
2018/07/05	LES GROUPES ÉLECTROGÈNES TALBOT INC.	ENTRETIEN GÉNÉRATRICE POSTE SUPP.	1 066.99
2018/07/05	PELLETIER, KRISTEL	REPLACEMENT CAMP DE JOUR	392.00
2018/07/05	SOGETEL INC.	INTERNET JUILLET	40.19
2018/07/08	LBC CAPITAL	LOCATION PHOTOCOPIEUR JUILLET	95.94
2018/07/09	HYDRO-QUÉBEC	1223 ROUTE 265	765.02
2018/07/11	LÉPINE, JEAN	DOUBLES CLÉS FADOQ	34.49
2018/07/11	MUNICIPALITÉ DE DESCHAILLONS	SERVICE INSPECTEUR – JUILLET	1 547.90
2018/07/11	RHEAULT, GABRIELLE	COLLE-SACS-DÉTERGEANT CAMP JOUR	18.67
2018/07/12	SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DES BOIS-FRANCS	SORTIE EXPO VICTO CAMP DE JOUR	286.08
2018/07/14	LES EXCAVATIONS ROLLAND LAQUERRE INC.	NIVELAGE	695.60
2018/07/15	DENIS LEMAY	PELOUSE 2/5	4 024.13
2018/07/18	DENIS LEMAY	EXTRA AU DEVIS-PUITS	57.49
2018/07/15	MRC DE LOTBINIÈRE	QUOTE-PART ENFOUISS. JUILLET	1 201.06
2018/07/16	COMPTEURS D'EAU DU QUÉBEC	CALIBRATION DU DÉBIMÈTRE	756.54
2018/07/17	LAVIGNE, GILLES	ABATTAGE/ÉLAGUAGE BUREAU	520.00
2018/07/18	SPAM INFORMATIQUE	POSTE INFORMATIQUE ADJOINTE	1 228.87
2018/07/19	BEAUDET, MYRANDA	MATÉRIEL ATELIERS CAMP DE JOUR	51.08
2018/07/19	RDL LAMONTAGNE PROULX INC.	AUDIT PROGRAMME RECYC-QUÉBEC	689.85
2018/07/20	HYDRO-QUÉBEC	985 PRINCIPALE OUEST	177.19
2018/07/23	GROUPE CONSEIL MCG	SOUTIEN AU RECRUTEMENT	979.36
2018/07/23	HYDRO-QUÉBEC	LUMIÈRES DE RUE	305.11
2018/07/23	MORNEAU SHEPELL	MUTUELLE PRÉVENTION JUILLET	55.94
2018/07/23	RHEAULT, GABRIELLE	FRUITS ATELIER CAMP DE JOUR	46.43
2018/07/23	SOMAVRAC C.C. INC.	CHLURURE DE CALCIUM LIQUIDE	3 003.73
2018/07/25	APSAM	FORMATION SANTÉ/SÉCURITÉ DO	45.00
2018/07/25	LES ENTREPRISES R.M. PÉPIN INC.	FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE	5 509.60
2018/07/26	GIRARD, JUSTIN	MÉNAGE + HERBES DE RUE – 16.75H	201.00
2018/07/26	GIRARD, JUSTIN	HERBES DE RUE – 3.5H	42.00
2018/07/26	SPAM INFORMATIQUE	CABLE MINI HDMI	20.68
2018/07/27	BELL CANADA	TÉLÉPHONE BUREAU JUILLET	197.59
2018/07/27	BELL CANADA	TÉLÉPHONE SALLES JUILLET	273.74
2018/07/27	WEED MAN 2846-0053 QUÉBEC INC.	CONTRÔLE VÉGÉTATION PISTE CYCL.	892.00
2018/07/30	LES ENTREPRISES JACQUES BEAUDET INC.	RÉP. ENTRÉE D'EAU – 1505 PRINCIPALE	367.92
2018/07/31	AGENCE DU REVENU DU CANADA	DAS JUILLET	2 032.29
2018/07/31	INVESTISSEMENT REER JUILLET	REER JUILLET	583.82
2018/07/31	CHABOT, GÉRALD	AIDE SIGNALISATION – 4H	60.00
2018/07/31	COOP DE PARISVILLE	PIÈCES ENTRETIEN – RÉPARATION VOIRIE/AQUEDUC/SALLES	452.89
2018/07/31	BMR FORTIERVILLE	PIÈCES ENTRETIEN – RÉPARATION VOIRIE/AQUEDUC/SALLES	165.85
2018/07/31	EMCO CORPORATION – DIVISION AQUEDUC	REHAUSSÉS MANHOLE	669.69
2018/07/31	GAUDREAU ENVIRONNEMENT	SURCHARGE CARBURANT	12.32
2018/07/31	GAUDREAU ENVIRONNEMENT	DÉCHETS ET RECYCLAGE JUILLET	4 493.91
2018/07/31	GAUDREAU ENVIRONNEMENT	PLASTIQUE AGRICOLE SITE 3-6	233.35
2018/07/31	GROUPE ENVIRONEX	ANALYSE EAU POTABLE	249.04
2018/07/31	GROUPE ENVIRONEX	ANALYSE EAU POTABLE	316.18
2018/07/31	REVENU QC DAS	DAS JUILLET	4 674.24
2018/07/31	SEAO-CONSTRUCTION	PUBLICATIONS SUR SEAO	73.55
2018/07/31	VISA AFFAIRES	CELLULAIRES – TIMBRES – CIRCULAIRE – DROIT MUTATION – PERMIS ALCOOL - FRAIS ANNUELS	346.29
			<b>Total: 125 980.61\$</b>

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur René Guimond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents que les comptes et effets ci-dessus énumérés soient payés et que les personnes nommées soient autorisées à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée.

#### 14.3. SALAIRES

Le rapport des salaires du mois précédent a été déposé au conseil pour un montant total de 20 633.07\$.

#### 15. RAPPORT DES ÉLUS

René Guimond, conseiller #1

- Séance extraordinaire du 9 juillet
- Caucus du 24 juillet

Dany Boucher, conseiller #2

- Séance extraordinaire du 9 juillet
- Caucus du 24 juillet

Jean-François Bienvenue, conseiller #3

- Analyse et de la politique salariale
- Entrevue pour le poste de Direction générale
- Caucus du 24 juillet

Marie-Blanche L'Hérault, conseiller #4

- Entretien des plates-bandes
- Caucus du 24 juillet

Sylvain Paris, conseiller #5

- Séance extraordinaire du 9 juillet
- Entrevue pour le poste de Direction générale

Carole Plamondon, conseillère #6

- Séance extraordinaire du 9 juillet
- Caucus du 24 juillet
- Mise à feu du SSIRMRCB du 14 juillet
- Choix du plancher de la salle municipale

Maurice Grimard, Maire

- Séance extraordinaire du 9 juillet
- Réunion de chantier le 17 juillet
- Caucus du 24 juillet
- Rencontres à la MRC

#### 16. CORRESPONDANCES

- MTMDET – PAVL, aide financière accordée (21 572\$)

- Loisirs sport Centre-du-Québec – Aide financière accordée (1 500\$)
- CPATQ – Demande introductive d’instance pour l’émission d’une ordonnance (Michel Auger, Jeu du Guerrier)

17. VARIA

Nil.

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Julie Pressé – Invitation à la rencontre des élus le 26 octobre  
Monsieur Alain Pérusse – Avis d’ébullition de l’eau  
Madame Marie-Blanche L’Hérault – Rénovation cadastrale

**RÉS. 134-08-18**

19. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller monsieur Jean-François Bienvenue ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ des conseillers présents que la séance ordinaire soit levée à 20h46 et qu’une séance ordinaire soit tenue le mardi 4 septembre 2018.

Adoptée.

J’ai pris connaissance de toutes les résolutions adoptées à la présente séance et les signe au nom de la Municipalité (art. 142 CM).

---

Maurice Grimard, Maire

---

Dominique Lapointe, Secrétaire-trésorière